

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE RUGBY



Marcoussis, le 29 mars 2019

AVIS HEBDOMADAIRE n°1074

GRATUITE DES LICENCES

CATEGORIES « ECOLE DE RUGBY », U16 ET FÉMININES U18

Lors de sa réunion du 29 mars 2019, le Comité Directeur de la F.F.R. a décidé qu'à compter du lundi 1^{er} avril 2019 et jusqu'à la fin de la saison en cours, les licences (cotisations et assurances individuelles) pour les catégories « Ecole de rugby » (de U6 à U14 et Féminines U15), la catégorie Masculine U16 et la catégorie Féminines U18 seront délivrées gratuitement.

La part assurance des licences « Ecole de rugby », Masculine U16 et Féminines U18 seront également gratuites pour les DOM-TOM sur la saison sportive en cours.

Le Secrétaire Général,

Christian DULLIN

Destinataires :

Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur
Messieurs les présidents des ligues régionales
Mesdames, Messieurs les présidents(es) des comités départementaux
Mesdames, Messieurs les présidents(es) des clubs affiliés à la F.F.R.
Ligue nationale de rugby
Personnel de la F.F.R.